



Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier  
et de la Communication CGT  
Syndicat C.G.T. Rottensac

## Approbation des comptes

L'assemblée générale des syndiqués du syndicat CGT Rottensac  
réunie à cette effet, approuve les comptes 2015, présentés conformément à  
la loi du 20 août 2008, La publication des comptes sera effectuée sans délai et en  
tout état de cause dans les 3 mois sur le site FILPAC.CGT

A. Lalonde le 3 février 2017

Signature

Secrétaire de séance



Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier  
et de la Communication CGT  
Syndicat ..CGT...Ro.Hersac

## Arrêt des comptes ...2015.....

Le conseil syndical du syndicat s'est réuni 3 février 17 a décidé d'arrêter les  
comptes ...2015.....

A compter de cette date, plus aucune écriture comptable relative à cet exercice ne  
sera effectuée.

L'approbation des comptes par l'assemblée générale des syndiqués, sera soumis à  
une réunion convoquée à cet effet dans un délai de 2 mois.

Fait à Lalinde 3 février 2017

Le secrétaire de la séance

Dépenses du 1 <sup>er</sup> au 31 décembre 2015	Recettes du 1 <sup>er</sup> au 31 décembre 2015
---	---

Libellé	Montant	Libellé	Montant
Cotisations syndicales versées à Cogélise	172,25€	Cotisations syndicales 2013 perçues par les syndiqués	2024,55€
Livres, documentation, matériel divers	60€	(espèces, chèques ou prélèvements)	
Propagande		Placement Livret bleu	
Frais de transports (train, bus, voiture ...)	412,42€	Dotis	
Frais de congrès et formation syndicale		Autres recettes	
Frais bancaires	45,60€		
Autres dépenses			
<b>TOTAL</b>	<b>2230,27€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2024,55€</b>

6

Total en banque de tous les comptes au 1 <sup>er</sup> janvier...2015	3273,78
Résultat exercice .....	
(dépenses et recettes)	
Total en banque de tous les comptes au 31 décembre ..2015...	3068,06